

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société désignée ci-après :

COMPAGNIE FRANCAISE D'AUDIT

SAS au capital de 65 000 euros,

Siège social : 11 avenue Myron Herrick 75008 PARIS,

RCS Paris 488 403 916,

Représentée par M. François-Xavier POUSSIERE, agissant en qualité de Président de la SAS,
COMPAGNIE FRANCAISE D'AUDIT,

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux
comptes approuvés par l'assemblée générale.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L 232-21 à
L 232-23 du code du commerce au :

Cabinet GROUPE EXPERIENCE, société par actions simplifiée, au capital de 203 751 €, dont le Siège
social est à PARIS (75008) 11 avenue Myron Herrick,

Et immatriculé au RCS de Paris sous le numéro 339 366 080,

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à Paris,

Le 31 mars 2024



François-Xavier POUSSIERE



SAS
**COMPAGNIE FRANCAISE
D'AUDIT**

11 avenue Myron Herrick
75008 PARIS

Exercice clos le 30/09/2023

Coté conforme à l'original
M. Ammou

COMPAGNIE FRANCAISE D'AUDIT

		France	Exportation	Du 01/10/2022 Au 30/09/2023 12 mois	Du 01/10/2021 Au 30/09/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	652 829	2 400	655 229	642 526
	Chiffre d'affaires net	652 829	2 400	655 229	642 526
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			666	14 666
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			69	56
	Autres produits			199	85
	Total			656 164	657 335
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			232 233	216 105
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 596	1 468
	Salaires et traitements			178 977	231 161
	Charges sociales			64 238	84 114
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	406	447
		• sur actif circulant	provisions		500
	Autres charges			59	10
	Total			478 512	533 807
	Résultat d'exploitation	A		177 652	123 527
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			433	579
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			433	579
	Résultat financier	D		-433	-579
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		177 218	122 948

COMPAGNIE FRANCAISE D'AUDIT

		Du 01/10/2022 Au 30/09/2023 12 mois	Du 01/10/2021 Au 30/09/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
Résultat exceptionnel		F	
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	40 055
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		137 163	94 750
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



SAS
**COMPAGNIE FRANCAISE
D'AUDIT**

11 avenue Myron Herrick
75008 PARIS

Exercice clos le 30/09/2023

Copie conforme à l'original
M. Ammou

COMPAGNIE FRANCAISE D'AUDIT

Actif			Au 30/09/2023			Au 30/09/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Immobilisations corporelles	Avances et acomptes	11 768	11 768		406
		TOTAL				
		Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières ²⁾	Immobilisations en cours	11 768	11 768		406
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
Participations évaluées par équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	TOTAL					
Total de l'actif immobilisé			11 768	11 768		406
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	Créances ³⁾	Avances et acomptes versés sur commandes	226 213	1 500	224 713	321 457
		Clients et comptes rattachés				
		Autres créances				
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL				
Divers	Valeurs mobilières de placement	20 104		20 104	18 484	
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités					
	TOTAL					
Charges constatées d'avance			10 169		10 169	4 127
Total de l'actif circulant			620 879	1 500	619 379	525 950
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			632 648	13 268	619 379	526 356
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

COMPAGNIE FRANCAISE D'AUDIT

Passif		Au 30/09/2023	Au 30/09/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 65 000)	65 000	65 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	6 500	6 500
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	86 019	75 769
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	137 163	94 750
	Situation nette avant répartition	294 683	242 019
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		294 683	242 019
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	36 952	50 594
	Emprunts et dettes financières divers (3)	82 315	
	Total	119 267	50 594
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	2 300	200
Dettes	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115 868	92 314
	Dettes fiscales et sociales	87 260	131 228
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		10 000
	Instruments de trésorerie		
	Total	203 128	233 542
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		324 695	284 336
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		619 379	526 356
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	23 184	
	à moins d'un an	299 211	284 136
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

COMPAGNIE FRANCAISE D AUDIT - CFA

Société par actions simplifiée

au capital de 65 000 euros

Siège social : 11 avenue Myron Herrick, 75008 PARIS

488 403 916 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 137 163,98 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	137 163,98 euros
------------------------	------------------

Auquel s'ajoute Le report à nouveau antérieur	86 019,69 euros
---	-----------------

Pour former un bénéfice distribuable de	223 183,67 euros
---	------------------

A titre de dividendes	130 000,00 euros
-----------------------	------------------

Soit 20,00 euros par action

Le solde	93 183,67 euros
----------	-----------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 93 183,67 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 130 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2020 :

58 500,00 euros, soit 9,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 58 500,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

58 500,00 euros, soit 9,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 58 500,00 euros

44

Exercice clos le 30 septembre 2022 :
84 500,00 euros, soit 13,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 84 500,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
François-Xavier POUSSIERE





SAS
**COMPAGNIE FRANCAISE
D'AUDIT**

11 avenue Myron Herrick
75008 PARIS

Exercice clos le 30/09/2023

Copie conforme à l'original
M. Ammou

SAS COMPAGNIE FRANCAISE D'AUDIT

Annexe aux comptes de l'exercice clos-le 30/09/2023

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableaux des amortissements

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	11 362	406	-	-	-	11 769
Financières	-		-		-	-
TOTAL	11 362	406	-	-	-	11 769

2.1.2 Produits à recevoir

Libellés	Montant
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	15 712
TOTAL	15 712

2.1.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	1 800	1 800	-
	Autres créances clients	224 414	224 414	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	20 104	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupes et associés	-	-	-
	Débiteurs divers	-	-	-
	Charges constatées d'avance	10 169	10 169	-
		256 487	256 487	-

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	65 000	-	-	65 000
Primes, réserves et écarts	6 500	-	-	6 500
Report à nouveau	75 769	10 250	-	86 020
Résultat	94 750	137 164	94 750	137 164
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	242 020	147 414	94 750	294 684

2.2.2 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	36 952	13 768	23 184	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	115 868	115 868	-	-
Personnel et comptes rattachés	6 111	6 111	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	7 374	7 374	-	-
Impôts sur les bénéfices	13 128	13 128	-	-
TVA	59 800	59 800	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	847	847	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	82 315	82 315	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	322 396	299 212	23 184	-

2.2.3 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	6 111
Charges sociales provisionnées	2 045
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	42
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	101 460
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	795
Divers	-
TOTAL	110 452

3 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens	652 829	2 400	655 229
- Services			
Chiffre d'affaires net	652 829	2 400	655 229

4 Autres informations

4.1 Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Le calcul de la provision pour indemnité de départ en retraite donne un résultat nul, fonction de l'âge et de l'ancienneté de l'effectif à la date de clôture.

PICHON

C.F.A.

COMPAGNIE FRANCAISE D'AUDIT

Société par actions simplifiée

Capital social : 65.000 euros

Siège social : 11, Avenue Myron Herrick

75008 PARIS

RCS 488 403 916 Paris

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos au 30 septembre 2023**

ROLAND MICHEL PICHON

EXPERT COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

DIPLOMÉ DE L'INSTITUT

DE DROIT

DES AFFAIRES

156, RUE SAINT MARTIN

75003 PARIS

TÉL 06 07 52 25 63

rp@pichon.org

COMPETENCE

SAS AU CAPITAL DE 20 000 €

RCS PARIS 822 831 046

Inscrite à la Compagnie des

Commissaires aux Comptes de Paris

SIRET N° 822 831 046 00013

APE 6920 Z

N° TVA FR 96 822 831 046

C.F.A.

COMPAGNIE FRANCAISE D'AUDIT

Société par actions simplifiée

Capital social : 65.000 euros

Siège social : 11, Avenue Myron Herrick

75008 PARIS

RCS 488 403 916 Paris

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos au 30 septembre 2023**

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée du 31 mars 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels la société C.F.A. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

ROLAND MICHEL PICHON

FONDEMENT DE L'OPINION

EXPERT COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

DIPLOMÉ DE L'INSTITUT

DE DROIT

DES AFFAIRES

156, RUE SAINT MARTIN

75003 PARIS

TÉL 06 07 52 25 63

rp@pichon.org

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaires aux Comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

COMPETENCE

SAS AU CAPITAL DE 20 000 €

RCS PARIS 822 831 046

Inscrite à la Compagnie des

Commissaires aux Comptes de Paris

SIRET N° 822 831 046 00013

APE 6920 Z

N° TVA FR 96 822 831 046

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

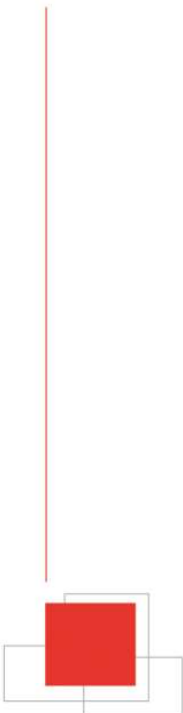
RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer

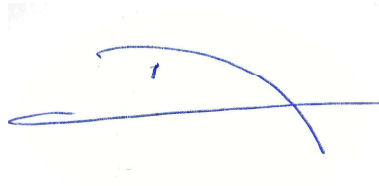


les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

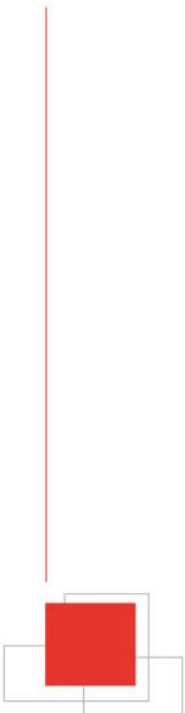
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 22 janvier 2024



Roland Michel PICHON
SAS COMPETENCE
*Société de Commissaires aux Comptes
inscrite à la CRCC de Paris*



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

